

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
11 août
2023
(10)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 11 août 2023, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola
Chantale Perreault

Bertrand Taillefer
André Lafrenière
Jacques Bourassa

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, madame Isabelle Parent.

La directrice générale par intérim, madame Martine Bélanger, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

23-284

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.
- Les points 8.7 et 9.2 ont été retirés.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-285

3. Adoption du procès-verbal du 14 juillet 2023

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 14 juillet 2023 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier

23-286

6. Adoption des comptes à payer au montant de 119 928.41 \$

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 119 928.41 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale par intérim soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

16184	Desco	691.08\$
16185	Autos et camions Danny Lévesque	200.68\$
16186	Améric 125 inc.	2 006.55\$
16187	L'ami du Bûcheron	138.65\$
16188	Aero-feu	149.47\$
16189	Benoît Michaud Inc.	171.89\$
16190	Blanko	34.49\$
16191	Caroline Bolduc	473.89\$
16192	Brandt Tractor	886.03\$
16193	Cardio Choc	192.56\$
16194	Caroline Charron	1 767.09\$
16195	Home Hardware	446.47\$
16196	Au coin de la chaussure Enr.	160.90\$
16197	Claude Rondeau Ent. Électricien	488.30\$
16198	Creighton Rock Drill Limited	602.02\$
16199	DHC Avocats Inc.	403.84\$
16200	Eurofins Environnex	198.34\$
16201	4412656 Canada Inc. Equipement	646.95\$
16202	Equipement SH	18 802.42\$
16203	Excavation Pigeon	7 847.06\$
16204	Formation prévention secours	84.99\$
16205	Les Sables Fournel & Fils Inc.	365.01\$
16206	Mathieu Gallant	800.00\$
16207	Gestion Marco Desrosiers Inc.	1 038.52\$
16208	Groupe Sûreté	5 820.63\$
16209	Husky Ltée	88.49\$
16210	Kanatrac	1 772.37\$
16211	Benoît Lagacé	107.67\$
16212	Bruno Lajeunesse	550.00\$
16213	Le code Ducharme	124.95\$
16214	Dany Lefrançois	45.97\$
16215	L'Entre-Jeux Inc.	1 992.23\$
16216	Librairie Martin Inc.	127.84\$
16217	M3 Multi Média Matawinie	1 225.80\$
16218	Médisécur	1 177.64\$
16219	Messer Canada Inc	24.06\$
16220	Marquage traçage Québec	10 669.73\$
16221	Multi Routes	5 743.00\$
16222	Municipalité d'Entrelacs	336.19\$
16223	Patrick Morin	49.58\$
16224	Karine Pelletier	149.99\$
16225	Pépinères Excels Inc.	1 485.23\$
16226	Pétrole Pagé Inc.	3 405.39\$
16227	Planifitech Inc.	983.04\$
16228	Produits sanitaires des Plaines Inc.	157.60\$
16229	Marché Robert Desrochers & Fils	128.10\$
16230	Jonathan Ruffo	1 928.82\$
16231	Résopro Inc.	57.49\$

16232	Sintra Inc.	42 846.27\$
16233	SRAD Communications	703.54\$
16234	Tenaquip LTD	264.26\$
16235	UAP Inc.	56.41\$
16236	ADMQ-Zone 4	229.95\$*
16237	Association des Lacs Castor	260.00\$
16238	Bell Canada	483.98\$*
16239	Compo Recycle	55 221.22\$*
16240	EBI Environnement Inc.	15 471.26\$*
16241	Espace muni (rés. 23-293)	91.98\$
16242	Fondation médicale des Laurentides et des Pays d'en haut (rés. 23-290, 23-291)	1 600.00\$
16243	Fond d'information sur le territoire	55.00\$*
16244	Jonathan Fournel	100.00\$
16245	L'union-vie	1 779.34\$*
16246	Pitneyworks	515.28\$*
16247	La prûche libre	2 012.06\$
16248	Purolator Inc.	18.39\$*
16249	Rogers	195.47\$*
16250	Simpliciti	144.08\$*
16251	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	967.81\$*

Adopté unanimement par les conseillers.

* Total des incompressibles : 75 026.78\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

Aucun dossier

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

23-287

8.1 Site internet – Mise à jour loi 25 [n/d 401-133]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde un mandat à la compagnie Blanko au montant de 900,00 \$ plus taxes afin d'ajouter des fonctionnalités au site Internet de la municipalité et se conformer aux nouvelles exigences imposées par l'entrée en vigueur de la loi 25 du Gouvernement du Québec.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-288

8.2 Radiation soldes – vente pour taxes 2022 [n/d 208-133]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise ou refuse la radiation des soldes qui n'ont pu être remboursés lors de la vente pour taxes 2022 au montant de total de 3 507,89 \$, conformément à la liste déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-289 **8.3** **Salle communautaire – Réclamation [n/d 106-105]**

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

Que suite à des dommages survenus lors de location de la salle communautaire, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte, l'offre de règlement proposée par le locataire au montant de 800 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-290 **8.4** **Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut [n/d 114-300]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise une commandite à la Revue de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut au montant de 1 000\$. La Revue sera distribuée dans les 70 000 foyers et entreprises des municipalités du territoire. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-291 **8.5** **Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut [n/d 114-300]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'achat de deux billets au coût de 300 \$ chacun dans le cadre de la 10^e édition du Souper de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-292 **8.6** **Grand Prix Desjardins de la culture [n/d 114-500]**

Il est proposé par la conseillère Chantal Perreault
Et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'achat de deux billets au coût total de 50 \$ plus taxes pour la 32^e édition des Grands prix Desjardins de la Culture de Lanaudière qui se tiendra le 22 septembre 2023. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-293

8.7 Espace Muni- adhésion 2023-2024 [n/d 114-243]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'adhésion pour 2023-2024 à Espace Muni au montant de 80 \$ plus taxes. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-294

8.8 Demande d'appui- Sablière Clark [n/d 704-153]

CONSIDÉRANT QUE la Sablière Clark a déposé une demande de résolution d'appui à la municipalité afin d'obtenir les autorisations à un projet d'exploitation d'un futur site de sablière et gravière;

CONSIDÉRANT QUE le projet se situe sur un ou des lots des terres de la couronne situé sur le Chemin Notre-Dame-de-la-Merci dans le secteur du Lac-Blanc;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du projet de sablière se situe dans un secteur de villégiature important qui profite des terres publiques avoisinantes afin de pratiquer des activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du projet de sablière est à proximité de nombreuses habitations;

CONSIDÉRANT QU' un volume d'exploitation d'environ 100 000 tonnes a été estimé;

CONSIDÉRANT QUE le transport se ferait par les chemins municipaux non adaptés et non sécuritaires pour le transport lourd;

CONSIDÉRANT l'augmentation croissante des dernières années de la circulation des véhicules lourds créée par l'ouverture d'une sablière sur la Route 347 ainsi que de l'intensification du transport de bois;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est inquiet et très préoccupé par la perte de quiétude des résidents du secteur;

Pour ces motifs,
Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et tous les élus
Et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse d'accorder son appui au projet d'exploitation d'un futur site de sablière et gravière afin de préserver la quiétude du secteur,

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-295 **8.9** **Employés municipaux – assignation temporaire**
[n/d 302-100]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'assignation temporaire de Madame Mylène Lajoie au poste d'adjointe administrative selon les conditions de la convention collective.

Adopté unanimement par les conseillers

23-296 **8.10** **Employés municipaux – engagement** [n/d 302-100]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'engagement de Madame Caroline Bolduc au poste de coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire selon les conditions de la convention collective.

L'engagement permanent se fera automatiquement après la période d'essai de 6 mois.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-297 **8.11** **Employés municipaux - engagement** [n/d 302-100]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'engagement de Monsieur Stéphane Dubreuil au poste de journalier, opérateur au service des travaux publics selon les conditions de la convention collective.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. **Sécurité publique**
(Rapport de Jacques Bourassa)

23-298 **9.1** **Employés municipaux - Intervenants médicaux**
[n/d 302-110]

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine la décision de monsieur Jonathan Ruffo, directeur du service des incendies à procéder à l'engagement de deux intervenants médicaux pour la division événementielle, soient :
 - Audrey-Maude Bouffard, classe a
 - Antonio Sancone, classe a

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics (Rapport de André Lafrenière)

23-299

10.1 Programme d'aide à la voirie locale 2022 [n/d 208-150]

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 289 006 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE les compensations versées à la Municipalité en 2022 doivent être affectées aux deux tiers à des dépenses d'entretien d'été ou à des dépenses d'investissements admissibles qui y sont liées;

Pour ces motifs,
Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-300

10.2 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Volet Entretien [n/d 208-150]

ATTENDU QUE Madame Martine Bélanger, directrice générale par intérim a pris connaissance des modalités

d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE Madame Isabelle Parent, mairesse a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

Pour ces motifs,
Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

- Que le conseil municipal confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celle-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Isabelle Parent, mairesse et madame Martine Bélanger, directrice générale par intérim sont dûment autorisées à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministère des Transports.

Adoptée unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu (Rapport de Chantale Perreault)

23-301

11.1 Soumission – Services de collecte et de transport des matières résiduelles [n/d 401-111]

Une soumission reçue : EBI Environnement Inc.

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde la soumission à l'entreprise EBI Environnement Inc. au coût de 427 242,48 \$ pour les services de collecte et de transport des matières résiduelles pour l'année 2024 avec option de renouvellement de 1 ou 2 ans.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-302

11.2 Comité environnement [n/d 102-111]

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la nomination de madame Christine Chabot à titre de membre du comité Environnement en remplacement de madame Marie-Claire Goulet.

- Que le conseil municipal remercie chaleureusement madame Goulet pour son implication au comité.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-303

11.3 Journée environnement [n/d 803-204]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de la journée environnement du 12 août 2023 au garage municipal, de 9h à 15, et octroi un budget de 1 500\$ pour l'évènement. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs (Rapport de Julie-Anne Cousineau)

23-304

12.1 Semaine de la prévention des incendies [n/d 502-121]

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal autorise le projet de calendrier humoristique dans le cadre de la semaine de la prévention des Incendies. Ce projet vise à promouvoir la sécurité incendie et contribue à amasser des fonds pour le dépouillement de Noël.

Adopté unanimement par les conseillers

23-305

12.2 Semaine de la prévention des incendies [n/d 502-121]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal autorise la tenue d'une journée des pompiers dans le cadre de la Semaine de la prévention des Incendies qui se déroulera du 8 au 14 octobre 2023. Cette activité vise à;
 - sensibiliser les citoyens aux risques d'incendie et aux mesures préventives à adopter,
 - faire découvrir de manière interactive et engageante le travail quotidien des pompiers;
 - renforcer les liens entre les pompiers et la population, favorisant ainsi un sentiment de confiance et de sécurité.
- Qu'un budget de 460 \$ soit accordé pour la tenue de cette activité. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers

23-306

12.3 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés [n/d 208-141]

ATTENDU QUE Madame Caroline Bolduc, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, souhaite présenter un projet de demande de subvention auprès du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA);

ATTENDU QUE ce projet vise à obtenir des fonds pour l'aménagement d'un terrain de Pickleball;

ATTENDU QUE ce projet a été soigneusement étudié et qu'il est d'intérêt pour le développement et l'amélioration à l'offre d'activités de notre communauté;

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise madame Caroline Bolduc, à déposer une demande de subvention auprès du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) pour le projet d'aménagement d'un terrain Pickleball.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme
(Rapport de Bertrand Taillefer)

23-307

13.1 Demande de permis d'usage conditionnel # UD-2023-05, 1275 chemin Dufresne [Matricule, 5820-36-9131]

ATTENDU QUE le propriétaire a déposé une demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone VD-13;

ATTENDU QUE la demande vise l'immeuble situé au 1275, chemin Dufresne;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme considèrent que la demande respecte les critères du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accorder la demande de permis;

Madame la mairesse, Isabelle Parent, demande aux gens s'ils ont des commentaires avant que le conseil se prononce.

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de permis d'usage conditionnel demandée. Relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone VD-13 .

Adopté unanimement par les conseillers.

23-308

13.2 Demande de permis de dérogation mineure # DM-2023-03, 3028, Chemin de la Salle [Matricule, 6728-04-7958]

ATTENDU QUE le propriétaire a déposé une demande de dérogation mineure afin d'autoriser que la marge de recul minimale de 7,6 mètres soit réduite à 5,16 mètres pour l'implantation d'un nouveau bâtiment résidentiel;

ATTENDU QUE la demande vise l'immeuble situé au 3028, chemin de la Salle;

ATTENDU QUE la construction projetée sera érigée sur le terrain auquel était situé le 3028, chemin de la Salle avant que le propriétaire procède à la démolition du bâtiment qui était en très mauvais état;

ATTENDU QUE l'empiètement dans la marge de recul avant minimal sera de 2,44 mètres;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que la demande de dérogation mineure n'aura pas d'impact sur les propriétés voisines;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

Madame la mairesse, Isabelle Parent, demande aux gens s'ils ont des commentaires avant que le conseil se prononce.

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu

- Que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure afin d'autoriser que la marge de recul de 7,6 mètres soit réduite à 5,16 mètres.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-309

13.3 Demande de trois odonymes – nouveau développement du chemin des Sables [n/d 703-101]

Attendu que le propriétaire a déposé une demande afin d'obtenir trois odonymes pour les nouvelles avenues situées dans le nouveau développement du chemin des Sables;

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa

et résolu

- Qu'à la suite de la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, le Conseil municipal accepte l'attribution des odonymes suivants :
 - 1) Lot 6 485 488 – chemin des OPALES
 - 2) Lot 6 485 502 – chemin des DUNES
 - 3) Lot 6 485 577 – chemin des OASIS

Adoptée unanimement par les membres du conseil

Période de questions sur l'Aménagement, Urbanisme

14. Promotion touristique et développement (Rapport de Jacques Bourassa)

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture (Rapport de Lucie Vignola)

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

23-310 16. Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

Martine Bélanger, Directrice générale par intérim

29 personnes

Fin de la session à 21h25

Isabelle Parent, Mairesse

Martine Bélanger, Directrice générale par intérim

